



Bulletin de Santé du Végétal

HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

N°1 – 26 mars 2026



Retrouvez gratuitement le
BSV HORTICULTURE ET
PEPINIERE sur le site de
[FREDON Normandie](https://www.fredon-normandie.fr)



Retrouvez gratuitement les
BSV sur le site de [DRAAF
Normandie](https://www.draaf-normandie.fr)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS PONCTUELLES REALISEES DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département	Département	Département	Département	Département	Département
	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76	14 - 50 - 61	27 - 76
Nb d'observations	/	/	1	10	4	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						

POINT METEOROLOGIQUE

		JANVIER	FEVRIER
ENSOLEILLEMENT		+7%	-17%
PLUVIOMETRIE		+25%	+112%
TEMPERATURE		+0,8°C	+3,3°C

Par rapport aux normes de saison 1991-2020.

Depuis début mars, le temps est sec et ensoleillé et particulièrement doux. Ce temps a été propice aux ravageurs et notamment aux pucerons mais depuis quelques jours les températures se sont nettement rafraichies. Le printemps est arrivé en avance de 15 jours par rapport au printemps calendaire. Depuis hier, nous avons les fameuses giboulées de mars.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures ou vos plantes finies !

Inscrivez-vous auprès de l'animateur :
damien.loisel@fredon-normandie.fr

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



SOMMAIRE

Horticulture.....	3
Les ravageurs.....	3
Acariens.....	3
Aleurodes	3
Pucerons	4
Thrips.....	4
Suivi CULTURE GERANIUM	5
Les maladies	5
Mildiou.....	5
Oïdium	6
Rouille	6
Pépinière	7
ORNEMENTALE	7
Les ravageurs.....	7
Cochenilles.....	7
Otiorhynques.....	7
Pucerons	8
Les maladies	8
Bactéries à <i>Pseudomonas</i>	8
Oïdium	9
Symptômes de galles de type <i>Agrobacterium</i>	9
FRUITIERE	10
Les ravageurs.....	10
Cicadelles.....	10
Cochenilles.....	11
Suivi CULTURE AGRUMES.....	11
AUXILIAIRES.....	12
BASE ABAA Auxiliaires	12
LIENS UTILES	12
NOTES BIODIVERSITE	13
Les notes nationales biodiversité.....	13
FOCUS DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA).....	14
A REALISER AVANT LE 30 AVRIL	



Les ravageurs

Acariens

1 établissement concerné

Sous serre, une attaque modérée d'acariens tétranyques a été observée sur un lot de *Solanum* sp. La présence de feuilles décolorées a été observée sur quelques pots.



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller. La durée du cycle est fortement influencée par des températures élevées et des atmosphères sèches. Vérifiez la présence et l'action de la faune auxiliaire.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Aleurodes

1 établissement concerné

Sous serre, une faible attaque a été observée mi-mars sur une culture de *Fuchsia* sp. avec la présence de vols d'adultes. Environ 10% de la culture est touchée. Deux autres attaques ont été observées sur *Bacopa* sp. et euphorbe.



Adulte d'aleurode



À surveiller !

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous serre. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C. Le piégeage des adultes sur des panneaux jaunes englués permet de détecter leur présence.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Désherbez les serres, les abris et leurs abords.
- ↳ Évitez de garder des plantes inutilisées dans un coin de serre qui sont des refuges pour les aleurodes.
- ↳ Examinez attentivement les plants avant leur entrée en culture sous serre.
- ↳ Soyez vigilant à la mise en place de nouvelles cultures qui font suite à une culture ayant été propice aux aleurodes (ex : Poinsettia).



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

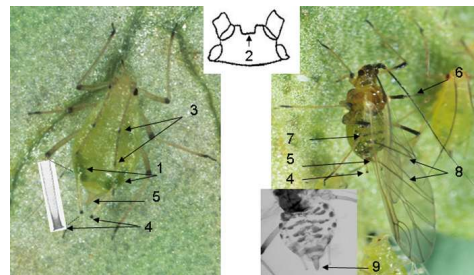
5 établissements concernés

Sous abris, de faibles attaques ont été observées notamment sur cinéraire (2 établissements), dipladénia (1 établissement), hortensia [*Aulacorthum solani*] (1 établissement) pâquerette [*Aulacorthum solani*] (1 établissement), pensée (1 établissement), primevère (1 établissement) et rosier (1 établissement).

Une attaque modérée a été observée sur cinéraire avec 2 espèces de pucerons dont *Macrosiphum*.

A l'extérieur, une attaque minime de pucerons a été observée sur rosiers sans dégâts.

Aucune observation d'auxiliaire n'a été remontée.



Aulacorthum solani
© Encyclop'Aphid

Pour les identifications de pucerons, pensez à :
<https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons>



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez les cultures, les conditions météo sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Thrips

5 établissements concernés



Adulte de thrips
(Taille réelle 0,8mm à 1,2mm)



Larve de thrips
(Taille réelle 0,6mm à 0,8mm)

Sous abris, des présences minimales ont été observées sur arum, chrysanthème dirigé et verveine. Tout au plus quelques thrips visibles sauf sur verveines où de faibles dégâts ont été observés avec des plages argentées suite aux piqûres sur le feuillage. Des larves sont également présentes sous les feuilles de cette dernière culture.

Une forte attaque a été observée sur cyclamen avec des fleurs déformées. Après une identification en interne, il s'agit de *Thrips tabaci*.



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller toute l'année sous abri. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est élevée, plus le cycle est rapide.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

SUIVI CULTURE GERANIUM

Tableau synthétique du suivi sanitaire (1 établissement)

<u>Ravageurs</u>	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles	Une larve de tordeuse a été observée dans un établissement.
Pucerons	
Thrips	
Autre	
<u>Maladies</u>	
Botrytis	
Rouille brune	
Pythium	

Les maladies

Mildiou

2 établissements concernés



Mildiou sur pensée
ASTREDHOR SM

Des attaques faibles à modérées de mildiou, *Peronospora violae*, sont signalées sur une série d'automne de pensées et sur *Viola cornuta* à floraison jaune.



Risque élevé

Evolution à suivre: les conditions météo ont été favorables au développement de ce champignon. Conditions favorables : humidité élevée (> 85 % d'humidité relative) et températures inférieures à 21°C.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Éliminez les plantes atteintes. Evitez de composter ces plantes sur un tas de déchets à proximité des serres, les spores du champignon risqueraient de contaminer les cultures à proximité.
- ↳ Favorisez un arrosage le matin pour permettre un ressuyage des plantes.

Oïdium

4 établissements concernés

Sous abris, de fortes attaques d'oïdium ont été signalées sur renoncule dans 3 établissements. Une attaque plus faible a également été constatée sur pensée.



À surveiller !

Evolution à suivre : ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.



Oïdium sur renoncule
ASTREDHOR SM

Méthode de lutte et prophylaxie :

↳ Distancez suffisamment les plants.

↳ Aérez au maximum vos abris.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#).
Contactez votre conseiller.

Rouille

4 établissements concernés

Sous abris, des attaques faibles à modérées ont été observées sur pâquerette. Dans un établissement, seules les pâquerettes de négoce sont concernées tandis que la production est épargnée.



Rouille sur pâquerette
ASTREDHOR SM



À surveiller !

Evolution à suivre : l'humidité ambiante des abris accompagnée par des températures fraîches (optimum de 15°C) sont favorables à son développement. A surveiller.



ORNEMENTALE

Les ravageurs

Cochenilles

1 établissement concerné



Cochenille du fusain,
Unaspis euonymi

Une forte attaque de la Cochenille du fusain, *Unaspis euonymi*, a été observée sur des fusains formés en tiges. Voir également la PEPINIERE FRUITIERE et le Suivi CULTURE AGRUMES.



À surveiller !

Evolution à suivre : ces cochenilles se propagent au premier stade larvaire ou par le vent. Observez la présence éventuelle d'auxiliaires.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Otiorhynques

2 établissements concernés

A l'extérieur, des dégâts d'adultes ont été observés sur *Nandina domestica* dans un point de vente avec un feuillage présentant des encoches caractéristiques. L'inspection du pain racinaire a permis de détecter des larves.



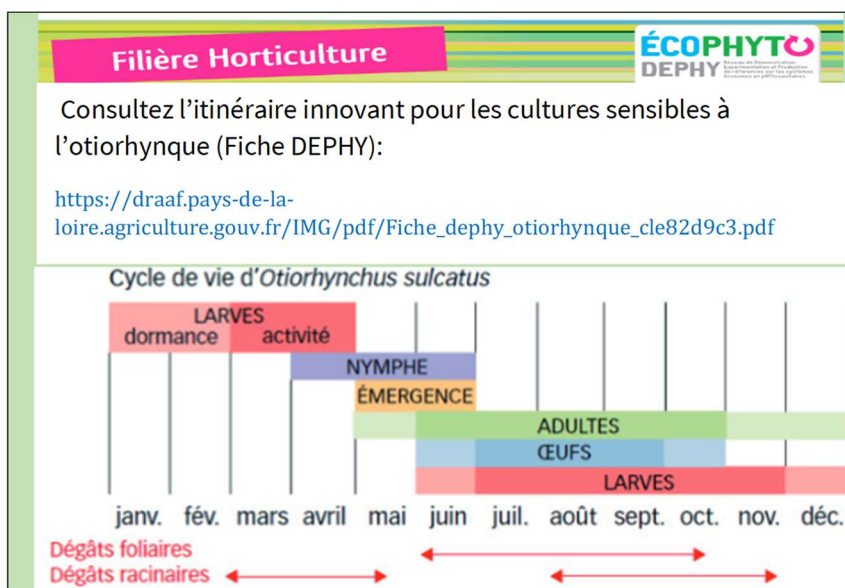
Larve isolée d'otiorhynque

Un cas identique s'est présenté sur *Viburnum tinus* dans un autre point de vente.



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez le système racinaire à la recherche de larves dans vos plantes en conteneurs. Après une période de dormance pendant l'hiver, les larves reprennent actuellement leur activité pour se nymphoser à partir d'avril.



Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.
- ↳ Utilisez des plantes pièges (ex : *Bergenia cordifolia*) afin de protéger vos cultures et de détecter précocement leur présence.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

1 établissement concerné



Une faible attaque de pucerons *Aphis nerii* a été observée sur un lot de *Nerium oleander* dans un point de vente. On note un début de fumagine sur les sujets les plus attaqués.

Evolution à suivre : surveillez vos sujets, les conditions météo annoncées ont été favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire.



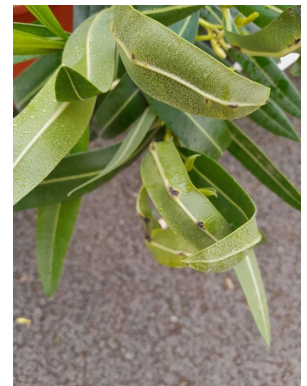
Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Les maladies

Bactéries à *Pseudomonas*

1 établissement concerné

Pseudomonas savastanoi pv. *Nerii*, cette maladie bactérienne a été observée dans un point de vente. Elle provoque l'apparition de galles sur rameaux, fleurs, pétioles et nervures des feuilles sur laurier rose. En cas de fortes attaques, elle peut provoquer le dépérissement des arbustes atteints. La bactérie pénètre dans une plante à la faveur de blessures naturelles ou artificielles. Une fois dans la plante, elle produit une enzyme qui dégrade les parois cellulaires. Les cellules adjacentes réagissent par hypertrophie ce qui cause les galles.



Pseudomonas savastanoi
pv. *Nerii*



À surveiller !

Evolution à suivre : la météo de ce printemps est moins favorable qu'il y a 2 ans. A suivre.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Achetez des plants sains !
- ↳ N'arrosez pas par aspersion.
- ↳ Désinfectez les outils de taille et éliminez les parties malades.

Oïdium

1 établissement concerné

Sous abris, des feutrages blancs d'oïdium ont été observés sur rosiers.



À surveiller !

Evolution à suivre : ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Distancez suffisamment les plants.
- ↳ Aérez au maximum vos abris.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#).
Contactez votre conseiller.

Symptômes de galles de type *Agrobacterium*

1 établissement concerné



Des symptômes de galles de type *Agrobacterium* ont été à nouveau observés dans un point de vente sur 60% des *Salix integra* 'Hakuro-nishiki' greffés en tige au niveau du point de greffe et parfois également sur les branches. Cette nouvelle fois, les sujets étaient tout juste réceptionnés. Il s'agit d'une autre origine que les cas observés en 2025.

Vérifiez vos stocks et vos réceptions !

Symptômes de galles de type
Agrobacterium sur
Salix integra 'Hakuro-nishiki'

Agrobacterium tumefaciens est notamment un **ORNQ** concernant les matériels de multiplication de fruits et les plantes fruitières destinées à la production de fruits. **Attention donc aux contaminations croisées potentielles en conservant ces plants !**



***Agrobacterium tumefaciens* et *Agrobacterium* spp. sont classés Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ) : règlement d'exécution (UE) 2019/2072 Annexe IV partie J**

Bactéries		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour les matériels de multiplication de fruits et plantes fruitières concernés
<i>Agrobacterium tumefaciens</i> (Smith & Townsend) Conn [AGRBTU]	<i>Cydonia oblonga</i> Mill., <i>Juglans regia</i> L., <i>Malus</i> Mill., <i>Prunus armeniaca</i> L., <i>Prunus avium</i> L., <i>Prunus cerasus</i> L., <i>Prunus domestica</i> L., <i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D. A. Webb, <i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, <i>Prunus salicina</i> Lindley, <i>Pyrus</i> L., <i>Vaccinium</i> L.	0 %
<i>Agrobacterium</i> spp. Conn [1AGRBG]	<i>Rubus</i> L.	0 %

La mise en circulation de végétaux contaminés est interdite.



Risque élevé

Evolution à suivre : Afin de limiter l'introduction et la propagation d'*Agrobacterium*, la prévention demeure la meilleure méthode de lutte car une fois la plante infectée, il n'existe aucune méthode de lutte curative. Les plants doivent donc être détruits par incinération ou mis aux ordures ménagères pour être incinérés. La désinfection régulière des outils de travail est primordiale.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Achetez des plants sains !
- ↳ Désinfecter régulièrement les outils de taille et de greffe.

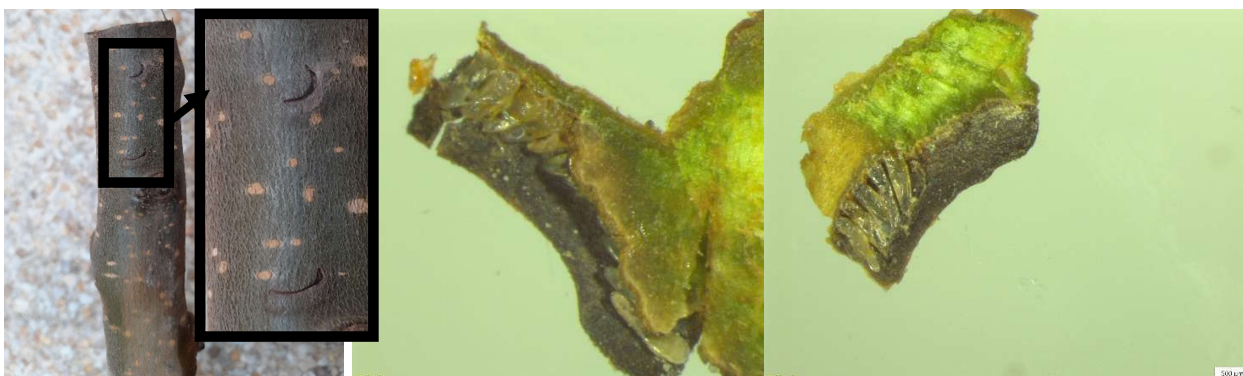
FRUITIERE

Les ravageurs

Cicadelles

1 établissement concerné

Des dégâts de pontes de cicadelles avec des encoches en forme de lune ont été observés sur des scions de pommier et poirier dans une pépinière. Au vu de l'élevage compliqué à mettre en œuvre, il a été choisi d'isoler les pontes afin de procéder à une analyse moléculaire pour déterminer la cicadelle responsable.



Pontes de cicadelles sur poirier

Il s'agit de pontes de la Cicadelle verte, *Cicadella viridis*.

Cette cicadelle est largement répandue en France et dans notre bocage normand. Elle a une prédilection pour les joncs, carex, et autres graminées. En effet, les larves éclosent en avril-mai et se nourrissent sur la strate herbacée. Le développement se poursuit jusqu'en juillet-août. Les adultes sont présents de juillet à octobre. Les femelles volent rarement. Après accouplement, elles ne grimpent sur les tiges ligneuses que pour pondre avec des incisions en demi-lune de 5 à 10 mm sur des jeunes tiges et rameaux. L'écorce est desséchée en bande de part et d'autre de l'incision. Dans la bibliographie, il est indiqué que de telles incisions peuvent provoquer des difficultés de croissance en plus des plaies, portes ouvertes à des agents pathogènes.

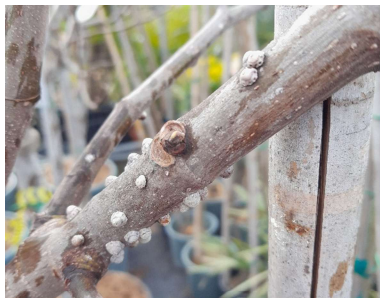


À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez l'évolution des plaies suite à l'éclosion à venir.

Cochenilles

1 établissement concerné



Cochenille du figuier,
Ceroplastes rusci



À surveiller !

Une faible présence la Cochenille du figuier, *Ceroplastes rusci*, a été constatée dans un point de vente.

Originare du pourtour méditerranéen, l'hôte principal de cette cochenille est le figuier mais une vingtaine de végétaux peuvent être infestés comme le myrte, laurier-rose, ficus d'ornement, les *Pittosporum* ou encore les *Myoporum*.

Evolution à suivre : ces cochenilles se propagent au premier stade larvaire ou par le vent. Observez la présence éventuelle d'auxiliaires.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

SUIVI CULTURE AGRUMES

Tableau synthétique du suivi sanitaire (3 établissements)

Ravageurs	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles et/ou Mineuse	
Cochenilles	Présence minime de cochenilles à carapace sur kumquat dans un établissement. Présence de cochenilles <i>Planococcus citri</i> dans un autre établissement sur des agrumes variés avec présence de larves de syrphes. Présence d' <i>Icerya purchasi</i> également sur des agrumes variés dans un dernier établissement avec présence de coccinelles adultes.
Pucerons	
Thrips	
Autre	
Maladies	



Larve de syrphe



Icerya purchasi

	Pas d'attaque	Attaques faibles	Fortes attaques
--	---------------	------------------	-----------------



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.



AUXILIAIRES

BASE ABAA Auxiliaires

Base ABAA



La bonne identification et connaissance des auxiliaires se révèle très utile dans le cadre de la protection intégrée. Cela permet de mieux connaître et estimer la régulation naturelle et d'ajuster ainsi les méthodes préventives mises en œuvre, et le choix des méthodes de lutte à appliquer, qu'elles soient chimiques ou non.

Les ressources qui concernent les auxiliaires sont disséminées sur des sites déjà en lien sur EcophytoPIC (*Ephytia*, *Fredon*, *Instituts Techniques Agricoles*,...) mais il n'est pas simple pour un internaute d'accéder rapidement à une donnée ciblée.

C'est pourquoi nous avons créé une base recensant à la fois les organismes utiles (Auxiliaires), nuisibles (BioAgresseurs) ainsi que les Accidents physiologiques et climatiques : la base ABAA.

LIENS UTILES



Tester vos connaissances sur les auxiliaires à travers ce quiz :

<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/quiz-auxiliaires-des-cultures>



Les notes nationales biodiversité



La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.



Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et contribue à la réglementation sur les produits phytosanitaires.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
... une réalité mondiale inquiétante de nombreux secteurs de notre environnement : d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (sol, air, eau, etc.).



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

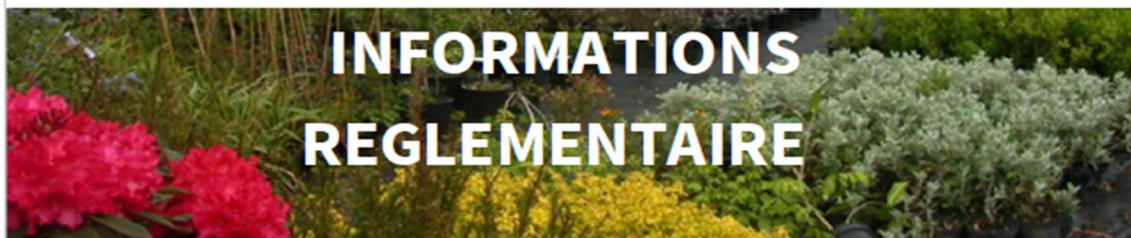


Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



FOCUS DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA) A REALISER AVANT LE 30 AVRIL



INFORMATIONS REglementaire

DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA)



Les opérateurs professionnels qui mettent en circulation des végétaux ou produits végétaux pour lesquels un passeport phytosanitaire est exigé doivent remplir une DAA (articles 65 et 66 du règlement UE/2016/2031).

Cette exigence concerne à la fois les professionnels qui délivrent eux-mêmes des passeports phytosanitaires (PP) et ceux qui revendent des végétaux soumis au PP mais sur lesquels le PP est déjà présent (exemple négociant revendant à professionnels).

Vigilance !

- La DAA est obligatoire pour obtenir l'autorisation à délivrer les passeports phytosanitaires (ADPP) par les services de l'Etat.
- Une mise à jour annuelle de l'activité est nécessaire. En l'absence de changement, la télédéclaration 2026 n'est pas à faire.

Attention :

Si des végétaux ou produits végétaux sont mis en circulation et non déclarés dans la DAA, l'autorisation à délivrer un PP n'est pas accordée pour ces végétaux.

TELEPROCEDURE

La DAA ainsi que toute modification de données administratives (Siret, adresse, ...) doivent être réalisées par téléprocédure. La version papier est réservée aux professionnels n'ayant pas accès au service de la télédéclaration.

Cas 1 : Vous avez déjà un compte et vous avez réalisé la DAA par téléprocédure en 2025.	Accéder directement à la téléprocédure . Pour plus d'informations, consultez le site Mes démarches .
Cas 2 : Vous êtes nouvellement inscrit au registre des végétaux et vous n'avez pas encore de compte.	► Vous devez créer un compte sur le site du ministère. Si vous possédez déjà un compte, vous pouvez sauter cette étape. ► Puis, rendez-vous sur le portail des téléprocédures. Lors de votre première connexion à ce portail, il vous sera demandé d'associer votre compte à votre numéro SIRET afin d'enregistrer l'établissement pour lequel vous souhaitez effectuer votre DAA. Pour finaliser cet enregistrement, un code d'activation vous sera envoyé par voie postale sous quelques jours. ► Après avoir finalisé votre inscription avec le code d'activation, vous pouvez accéder à la téléprocédure et effectuer votre DAA.

LES NOUVEAUTES 2026

Les modifications concernent les périmètres suivants :

Retrait de certaines espèces :
nom barré

Ajout de nouvelles espèces :
nom en gras.

Reformulation de certains périmètres pour plus de clarté.

- A-21 : *Curcuma longa* (safran des indes), *Zingiber officinale* (gingembre officinale)
- C18 : *Punica granatum* (grenadier), *Ceratonia siliqua* (caroubier) : ornementaux uniquement
- C19 : *Punica granatum* (grenadier), *Ceratonia siliqua* (caroubier) : fruitiers uniquement
- E21 : *Melia*, *Photinia* autre que *Photinia davidiana* et *Wisteria* (glycine) (toutes espèces ornementales)
- H02 : *Nicotiana* (plants d'ornement ou destinés à l'industrie du tabac)

POINTS DE VIGILANCE

Plusieurs grands « types de marchandises » :

Les espèces végétales sont classées en plusieurs grands « types de marchandises » allant de A à K.

Si vous êtes concerné par un végétal situé dans un type de marchandises que vous ne voyez pas dans votre télédéclaration, vous devez ajouter un type de marchandises (1) puis le choisir dans le menu déroulant (2). Ensuite, dans le type de marchandises que vous avez ajouté, vous devez « ajouter un végétal » (3) et choisir le végétal dans le menu déroulant (4).

Le diagramme illustre quatre étapes de sélection dans une interface web :

- 1** : Cliquez sur « Ajouter un type de marchandise ».
- 2** : Sélectionnez un type de marchandise dans la liste déroulante (ex: A - Végétaux d'ornement - non potagers et bulbes).
- 3** : Cliquez sur « Ajouter un végétal ».
- 4** : Sélectionnez le végétal dans la liste déroulante (ex: A01 - Beta vulgaris - ornement uniquement).

N'oubliez pas de renseigner certaines lignes :

0 - Informations générales sur les végétaux destinés à la plantation mis en circulation - tous types de marchandises confondus (A à H)	
0-01	Végétaux cultivés en pleine terre (toutes espèces)
0-02	Végétaux mis en circulation avec milieu de culture (toutes espèces, sauf plantes aquatiques et cultures tissulaires in vitro)
H-98	Autres espèces herbacées de végétaux destinés à la plantation non listées ci-dessus ou dans les types de marchandises précédents
H-99	Autres espèces ligneuses de végétaux destinés à la plantation non listées ci-dessus ou dans les types de marchandises précédents

0-01 et 0-02 :
Déclaration de l'ensemble des végétaux.

H98 et H99 :
Déclaration de tous les végétaux non listés sur les autres lignes (sauf plants potagers, à déclarer auprès de SEMAE).

CONTACTS



sante-vegetale.sral.drasf-normandie@agriculture.gouv.fr

Document mis à jour le : 20/02/2026

Siège social - Caen

1 rue Léopold Sédar

Senghor 14460

COLOMBELLES

Tél : 02 31 46 96 50

Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr



Site - Rouen

3 avenue Emile Basly

76 120 LE GRAND-QUEVILLY

Tél : 02 79 40 07 65

Mail : contact.rouen@fredon-normandie.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'établissements professionnels d'horticulture, de pépinière et de jardinerie. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les établissements. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Normandie, ASTREDHOR SM, Campus Métiers Nature de Coutances et producteurs

Credit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Rédaction et animation : Damien LOISEL - FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE n°1 du 26/03/2026 »

Coordination et renseignements : Damien LOISEL – damien.loisel@fredon-normandie.fr